

**Section 09.65.19**  
**REVÊTEMENT DE SOL EN CARREAUX DE CAOUTCHOUC,**  
**RÉSISTANTS À L'HUILE ET À LA GRAISSE**

CE DOCUMENT SE VEUT ÊTRE UN GUIDE DE SUGGESTIONS POUR LA CRÉATION, LA MISE À JOUR OU LA MODIFICATION DES SPÉCIFICATIONS FIGURANT À VOTRE GUIDE ARCHITECTURAL CSI EN 3 PARTIES.

TARKETT NE SERA PAS RESPONSABLE D'ÉVENTUELS DOMMAGES DÉCOULANT DE L'UTILISATION DE L'INFORMATION OU DES SPÉCIFICATIONS FIGURANT À CE DOCUMENT.

ASSUREZ-VOUS BIEN DE POSSÉDER LA DERNIÈRE VERSION DE CE DOCUMENT.

LE SPÉCIFICATEUR OU CONCEPTEUR EST RESPONSABLE DU CHOIX DES PRODUITS ET DE L'EXACTITUDE DES SPÉCIFICATIONS DU PROJET, NOTAMMENT DE TOUTE INFORMATION CONCERNANT TARKETT OU DE TOUTE SPÉCIFICATION UTILISÉE.

---

## PARTIE 1 - GÉNÉRAL

### 1.1 DOCUMENTS AFFÉRENTS

- A. Les dessins et les conditions générales du contrat, notamment les sections des conditions générales et complémentaires et des spécifications de la division 01 s'appliquent à cette section.

### 1.2 SOMMAIRE

- A. Cette section comprend :
  - 1. Revêtement de sol résilient en carreaux de caoutchouc.

### 1.3 SOUMISSIONS

- A. Données sur les produits : Pour chaque type de produit présenté.
- B. Soumissions LEED :
  - 1. Données du produit concernant la QE 4.1 : Pour les adhésifs, inclure les déclarations imprimées concernant la teneur en COV et les composants chimiques.
- C. Échantillons pour la sélection initiale : Pour chaque type de produit présenté.
- D. Échantillons pour vérification : Pour chaque type de produit indiqué, un échantillon de chaque couleur, texture et motif de produits résilients en format standard du manufacturier est requis.
- E. Tableau des produits : Pour les produits résilients. Utilisez les appellations figurant sur les dessins.

**Section 09.65.19**  
**REVÊTEMENT DE SOL EN CARREAUX DE CAOUTCHOUC,**  
**RESISTANTS A L'HUILE ET A LA GRAISSE**

1.4 ASSURANCE QUALITÉ

- A. Qualifications pour la pose : Les entrepreneurs spécialisés dans la pose de revêtement de plancher doivent avoir de l'expérience dans la gestion de projets de pose de revêtements de plancher commerciaux et être en mesure de fournir des installateurs professionnels ayant les qualifications nécessaires pour poser les divers revêtements de plancher demandés. Un installateur est « qualifié » s'il a reçu la formation nécessaire de Tarkett ou s'il s'agit d'un installateur de revêtements de plancher résilients, détenteur de la certification INSTALL (International Standards & Training Alliance).
- B. Échantillons : Fournir des échantillons comme spécifié dans les autres sections avec les produits résilients.

1.5 LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

- A. Entrez les produits résilients et le matériel d'installation dans des endroits secs, à l'abri des intempéries et à une température dans la fourchette recommandée par Tarkett, mais jamais inférieure à 13 °C (55 °F) ou supérieure à 29 °C (85 °F).

1.6 CONDITIONS DU PROJET

- A. Installez les produits résilients après avoir complété les autres opérations de finition dont la peinture.
- B. Maintenez la température ambiante des endroits où des produits résilients seront utilisés à l'intérieur de la fourchette recommandée par Tarkett, mais jamais inférieure à 18 °C (65 °F) ou supérieure à 29 °C (85 °F) pendant les périodes suivantes :
  - 1. 48 heures avant l'installation.
  - 2. Pendant l'installation.
  - 3. 48 heures après l'installation.
- C. Maintenez le taux d'humidité relative ambiante entre 40 % et 60 % pendant l'installation.
- D. Jusqu'au quasi-achèvement des travaux, maintenez la température ambiante à l'intérieur de la fourchette recommandée par Tarkett, mais jamais inférieure à 13 °C (55 °F) ou supérieure à 29 °C (85 °F).

PARTIE 2 - PRODUITS

2.1 REVÊTEMENT DE SOL RÉSILIENT EN FEUILLES

Fabricant :

Tarkett, Inc.	Numéro de	1 800 899-8916
30000 Aurora Rd.	téléphone :	1 440 543-8916
Solon, Ohio 44139	Tech. :	Poste 9297
Web : <a href="http://www.tarkettna.com">www.tarkettna.com</a>	Échantillons :	Poste 9299
Courriel : <a href="mailto:info@johnsonite.com">info@johnsonite.com</a>	Télécopieur :	1 440 543-8920

- A. Revêtement de sol résilient en carreaux de caoutchouc

**Section 09.65.19**  
**REVETEMENT DE SOL EN CARREAUX DE CAOUTCHOUC,**  
**RESISTANTS A L'HUILE ET A LA GRAISSE**

1. Pour le CARREAU QUI DÉFIE L'HUILE ET LA GRAISSE, indiquez revêtement de sol résilient en carreaux de caoutchouc défiants présentant les caractéristiques suivantes
  - a. Conforme aux exigences de performance de l'ASTM F 1344 « Standard Specification for Rubber Floor Tile, Type 1-A and 1-B ».
  - b. Fabriqué à partir d'une composition homogène de caoutchouc entièrement synthétique.
  - c. Spécialement conçu pour les superficies exposées à l'huile et à la graisse.
  - d. Épaisseur globale : 3,17 mm (1/8 po ou 0,125 po)
  - e. Précisez la dimension des carreaux :
    - 1) Uni, surélevé arrondi, 24 po x 24 po (61 cm x 61 cm).
    - 2) Uni, à texture martelée, 24 po x 24 po (61 cm x 61 cm).
    - 3) Prima Marbleized à texture martelée, 12 po x 12 po (30,5 cm x 30,5 cm).
    - 4) Moucheté, surélevé arrondi, 24 po x 24 po (61 cm x 61 cm).
    - 5) Moucheté, à texture martelée, 24 po x 24 po (61 cm x 61 cm).
  - f. Résistance à l'huile : ASTM D 471, « Effect of Liquids on Rubber Properties ».
  - g. ASTM D 2240, « Standard Test Method for Rubber Property—Durometer Hardness » : 65 sur l'échelle de mesure Shore A.
  - h. ASTM D 3389 « Standard Test Method for Coated Fabrics Abrasion Resistance » : < 1,00 gramme de perte de poids.
  - i. ASTM D 2047, « Standard Test Method for Static Coefficient of Friction of Polish-Coated Flooring ». Dépasse les normes fédérales et les exigences de l'A.D.A. pour la résistance au glissement.
  - j. ASTM F 970, « Standard Test Method for Static Load Limit » (réussit à 250 psi).
  - k. ASTM E 648, « Standard Test method for Critical Radiant Flux of Floor-Covering Systems Using a Radiant Heat Energy Source » (égal ou supérieur à 0,45 watts/cm<sup>2</sup>).
- Pour le carreau SURÉLEVÉ ARRONDI, DÉFIANT, DE COULEUR UNIE, indiquez (GRRT\_\_\_\_ [indiquez la couleur par son numéro et son nom])
- Pour le carreau À TEXTURE MARTELÉE, DÉFIANT, DE COULEUR UNIE, indiquez (GRHRT\_\_\_\_ [indiquez la couleur par son numéro et son nom])
- Pour le carreau À TEXTURE MARTELÉE, DÉFIANT, DE COULEUR MARBRÉE, indiquez (GRHRTP\_\_\_\_ [indiquez la couleur par son numéro et son nom])
- Pour le carreau À TEXTURE MARTELÉE, DÉFIANT, MOUCHETÉ, indiquez (GRHRTSP \_\_\_\_ [indiquez la couleur par son numéro et son nom])
- Pour le carreau SURÉLEVÉ ARRONDI, DÉFIANT, MOUCHETÉ, indiquez (GRRTSP \_\_\_\_ [indiquez la couleur par son numéro et son nom])

## 2.2 MATÉRIEL D'INSTALLATION

- A. Composés de nivellement et de colmatage applicables à la truelle : Formule Portland à base de ciment ou à base de ciment hydraulique avec ajouts et contenant du latex.
- B. Adhésifs : Comme recommandé par Tarkett pour se conformer à l'état des lieux
  1. Colle 965 pour revêtement de sol résilient de Tarkett
  2. Colle 975 uréthane en deux étapes de Tarkett
  3. Colle 996 uréthane en deux étapes de Tarkett
  4. Adhésif SpraySmart 901 de Tarkett

**Section 09.65.19**  
**REVETEMENT DE SOL EN CARREAUX DE CAOUTCHOUC,**  
**RESISTANTS A L'HUILE ET A LA GRAISSE**

**PARTIE 3 - EXÉCUTION**

**3.1 EXAMEN**

- A. Examinez le sous-plancher en présence de l'installateur afin de valider la conformité aux exigences concernant le taux d'humidité maximal et les autres éléments ayant un impact sur le travail.
- B. Vérifiez que la finition du sous-plancher est conforme aux tolérances et aux autres exigences spécifiées dans les autres sections et confirmez l'absence de craques, stries, dépressions, écailles et autres dépôts pouvant affecter l'adhésion des produits résilients.
- C. Ne procédez à l'installation qu'après avoir remédié aux conditions problématiques.

**3.2 PRÉPARATION**

- A. Préparez le sous-plancher conformément aux instructions écrites par Tarkett afin de garantir l'adhésion du revêtement de plancher résilient.
  - 1. Préparez les sous-planchers conformément à la norme ASTM F 710.
    - a. Sur les planchers de béton, il ne doit pas y avoir de poussière, de solvant, de peinture, de cire, d'huile, de graisse, de résidus d'adhésif, de résidus de décapant, de produits de cure du béton filmogènes, de scellants, de produits de durcissement ou de séparation, de sels d'alcali, de surplus de carbonatation ou de laitance, de moisissures, de mildiou et autres corps étrangers qui pourraient avoir une incidence sur le taux d'évacuation de l'humidité du béton, la décoloration ou l'assemblage par collage.
    - b. Enlevez mécaniquement toute contamination du sous-plancher susceptible d'endommager le revêtement de sol résilient. N'utilisez pas de marqueurs permanents ou effaçables, de stylos, de crayons, de peinture, etc. pour écrire au dos du revêtement de sol, ni pour marquer le sous-plancher, car ils pourraient traverser le matériau et tâcher le revêtement.
    - c. Exécutez un test d'humidité conformément aux recommandations du fabricant. Procédez à la pose seulement une fois qu'il a été établi au moyen de tests que les sous-planchers respectent les exigences minimales de performance du fabricant conformément à l'ASTM F1869 « Standard Test Method for Measuring Moisture Vapor Emission Rate of Concrete Subfloor Using Anhydrous Calcium Chloride » ou ASTM F2170 « Standard Test Method for Determining Relative Humidity in Concrete Floor Slabs Using in situ Probes ».
    - d. Il faut prendre une mesure du pH du plancher en béton dans le but de vérifier si l'alcalinité avant l'installation se trouve entre 7 et 9. Si les résultats des tests ne sont pas dans les limites acceptables, le problème doit alors être corrigé avant la pose.
  - 2. Les sous-planchers en bois doivent avoir un espace d'aération transversal minimal de 45,7 cm (18 po) en dessous du bas des solives.
    - a. Le plancher doit être stable et solide.
    - b. Les sous-planchers en un seul panneau de bois et ceux à rainure et languette doivent être recouverts d'une sous-couche de contre-plaqué de 6,4 mm (1/4 po) ou de 12,7 mm (1/2 po) approuvé par l'APA.
      - 1) Utilisez des panneaux de sous-couche de 6,4 mm (1/4 po) d'épaisseur pour les planches de 76 mm (3 po) ou moins d'épaisseur.
      - 2) Utilisez des panneaux de sous-couche de 12,7 mm (1/4 po) pour les planches d'une épaisseur supérieure à 76 mm (3 po).
    - c. Ne posez pas le revêtement sur des sous-couches en panneaux OSB, de particules, en aggloméré ou en composite.

**Section 09.65.19**  
**REVETEMENT DE SOL EN CARREAUX DE CAOUTCHOUC,**  
**RESISTANTS A L'HUILE ET A LA GRAISSE**

- B. Remplissez les craques, les trous, les dépressions et les irrégularités dans le sous-plancher avec un enduit de rebouchage à base de ciment Portland et éliminez les bosses et les stries afin d'obtenir un sous-plancher lisse et uniforme.
- C. Le revêtement de sol ne doit pas être posé sur des joints de dilatation.
- D. N'installez les produits résilients que lorsqu'ils atteignent la même température que l'espace où ils doivent être installés.
  - 1. Placez les produits résilients et le matériel d'installation à l'endroit où ils doivent être installés un minimum de 48 h avant d'effectuer les travaux.
- E. Balayez le sous-plancher et nettoyez-le à l'aide d'un aspirateur immédiatement avant d'entamer l'installation des produits résilients.

**3.3 INSTALLATION DES CARREAUX DE REVÊTEMENT DE SOL RÉSILIENTS**

- A. Conformez-vous aux instructions écrites du fabricant concernant l'installation des carreaux de revêtement de sol résilients.
- B. Carreau en caoutchouc résilient
  - 1. Posez à l'aide de l'adhésif Johnsonite recommandé selon l'état des lieux et suivez les instructions pour un usage adéquat.
  - 2. Passez un rouleau à trois sections de 45 kg (100 lb) sur le revêtement posé en effectuant un mouvement de va-et-vient.

**3.4 NETTOYAGE ET PROTECTION**

- A. Conformez-vous aux instructions écrites du fabricant concernant le nettoyage et la protection des produits résilients.
- B. Procédez aux opérations suivantes immédiatement après l'installation des produits résilients :
  - 1. Déloger les traces d'adhésif ou les autres taches des surfaces exposées.
  - 2. Balayer les surfaces et y passer l'aspirateur minutieusement.
  - 3. Passer la serpillière sur les surfaces pour en déloger les marques et la poussière.
- C. Protégez les produits résilients des marques, des dentelures et d'autres dommages découlant des activités de construction et de l'installation de l'équipement et du mobilier.
  - 1. Aucun passage pendant 24 heures après la pose.
  - 2. Ni passage intense, ni charge mobile ou de pose de meubles pendant 72 heures après la pose.
- D. Attendez 72 heures après la pose pour le premier nettoyage.
- E. Mettez en place un programme d'entretien régulier après ce premier nettoyage.

FIN DE LA SECTION 09.65.19